



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Iona
30 septembre 2024 à 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Iona tenue le 30 septembre à 18h30 à l'école Iona, 5000 avenue Iona à Montréal.

PRÉSENTS :

Mick Guttman (enseignant)

Aurélie Cleret-Buhot (parent)

Bruna Roti (technicienne en service de garde)

Audrey Marcotte (parent)

Ali Cherief (enseignant)

Catalin Oboroceanu (parent)

Stéphanie Barnaud (enseignante)

Rosa Lannes (parent)

Isabelle Pivotto (parent)

Formant quorum, pour cette séance menée par Annie Labrie, directrice, jusqu'à l'élection de la présidence.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Annie Labrie – Direction

Karine Forget – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Aucun invité

MEMBRES ABSENTS : Aucun

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La direction déclare la séance ouverte. Il est 18h30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Rosa Lannes que l'ordre du jour soit adopté suite à l'ajout de points sur le bénévolat et sur l'OPP au varia.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-30/09/2024)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (5 juin 2024)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Élections
 - 5.1. Nomination du président
 - 5.2. Nomination d'un vice-président
 - 5.3. Nomination secrétaire
 - 5.4. Membres de la communauté
6. Régie interne
7. Sujet de résolution
 - 7.1. PTRDI (résolution)
8. Points de consultation pour approbation
 - 8.1. Sorties éducatives
 - 8.2. Réglementation du service de garde
9. Points d'information
 - 9.1. Documents : ordre du jour, compte-rendu et régie interne
 - 9.2. Formation obligatoire pour tous les membres des CÉ
 - 9.3. Budget de fonctionnement et budget de formation pour le CÉ
 - 9.4. Organisation scolaire
 - 9.5. Frais exigés aux parents
 - 9.6. iona.ce@csgm.qc.ca
 - 9.7. Représentant du comité de parents
10. Tour de table
 - 10.1. Présidence du CÉ
 - 10.2. Représentante de l'OPP
 - 10.3. Représentants du personnel enseignant
 - 10.4. Représentante du personnel professionnel
 - 10.5. Représentante du service de garde
11. Varia – Points divers
12. Levée de la réunion

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 juin 2024

IL EST PROPOSÉ par Ali Cherief que le procès-verbal de la séance du 5 juin 2024 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications et **appuyé** par Mme Stéphanie Barnaud.

Approuvée à l'unanimité **(02-CE-30/09/2024)**

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL: aucun suivi.

4. PAROLE AU PUBLIC: aucun membre du public n'est présent à la séance.

5. ÉLECTIONS

5.1 NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE: Isabelle Pivotto est nommée présidente, élue par acclamation.

5.2 NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE: Audrey Marcotte est nommée vice-présidente, élue par acclamation.

5.3 NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE: Rosa Lannes est nommée secrétaire pour cette séance. Le rôle de secrétaire pourra être rempli en alternance avec d'autres membres du conseil. Une vérification pourra aussi être faite à savoir si une adjointe administrative ou secrétaire de l'école serait intéressée à être rémunérée pour ses services aux futures séances du conseil.

5.4 MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ: Les membres présents sont encouragés à solliciter des membres provenant de la communauté.

6. RÉGIE INTERNE

Point reporté.

La direction pourra compléter le document de régie interne recommandé par la CSSDM avec les informations pertinentes et envoyer le document complété aux membres du conseil avant la prochaine séance pour adoption.

7. PTRDI (plan triennal de répartition et de destination des immeubles)

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement est sollicité par le CSSDM afin de compléter la consultation en ligne du PTRDI et de l'acte d'établissement pour 2024-2025 (documents en annexe)

CONSIDÉRANT que le PTRDI n'inclue pas les points de service ainsi que les locaux utilisés exclusivement par le service de garde, et qu'il ne spécifie pas que l'école offre des classes de maternelle 4 ans et 5 ans

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Pivotto :

QUE le conseil demande que le PTRDI inclue à l'avenir les points de service (dont les classes d'accueil et ampli) ainsi que les locaux utilisés exclusivement par le service de garde, et

QUE soit apportée la précision que le préscolaire inclut la maternelle 4 ans et la maternelle 5 ans.

Audrey Marcotte demande le vote.

Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

Adoptée à l'unanimité (04-CE-30/09/2024)

8. POINTS DE CONSULTATION POUR APPROBATION

8.1 Sorties éducatives

Les sorties éducatives proposées sont approuvées.

La direction cherchera à clarifier quelles sorties doivent nécessairement être approuvées par le conseil.

Représentation à faire auprès du Comité de parents et de la STM afin d'offrir les billets pour les groupes d'enfants tel qu'il existait autrefois

8.2 Réglementation du service de garde

Point reporté, travail en cours pour mettre à jour la réglementation, bien que les grilles de prix soient finalisées.

9. POINT D'INFORMATIONS

9.1 Documents: ordre du jour, compte-rendu et régie interne: les documents utilisés seront ceux suggérés par le CSSDM. Les futurs ordres du jour auront le temps prévu pour chaque point.

9.2 Formation obligatoire pour tous les membres du CÉ: à faire pour les membres ne l'ayant pas encore faite et attestation à remplir.

9.3 Budget de fonctionnement et budget de formation pour le CÉ: Le budget de fonctionnement et de formation du CÉ est de 400\$ par année. Peut servir pour du gardiennage, déplacements, nourriture, secrétariat, formations.

9.4 Organisation scolaire: 3 nouvelles classes d'accueil ouvriront à partir de la semaine du 7 octobre 2024. Il y aura une classe de préscolaire 5 ans, une classe 6-7-8 ans et une classe 9-10-11 ans.

9.5 Frais exigés aux parents: Aucune facture n'a été envoyée jusqu'à présent aux parents car le montant exact est à déterminer. Un montant maximal de 85\$ a été déterminé l'année scolaire précédente par le CÉ. La direction informe qu'à l'avenir, la liste des fournitures scolaires sera déterminée en mai, ainsi que le coût exact prévu. Le coût des fournitures scolaires augmente, mais la capacité des parents à payer devra être prise en compte. Aurélie Cleret-Buhot mentionne la possibilité de création d'une coopérative afin d'assister les parents dans l'acquisition des effets scolaires.

9.6 L'adresse iona.ce@csgm.qc.ca devra être utilisée pour toute communication avec le CÉ.

9.7 Représentant du comité de parents: Isabelle Pivotto indique que la première rencontre du comité de parents sera le 8 octobre 2024. Elle est également sur un comité dédié à la communication qui se penchera cette année sur la communication du Plan d'intervention.

10. Tour de table

10.1 Présidence du CÉ: Amènera son expérience comme ancienne présidente au CÉ d'une autre école (école spécialisée)

10.2 Représentante de l'OPP: Réunion à venir notamment pour le changement de la présidence. Projets à venir et 14 parents désirant s'impliquer.

10.3 Représentants du personnel enseignant: travailleront en classe et au CÉ pour le bien-être des élèves.

10.4 Représentante du service de garde: Les activités parascolaires débiteront bientôt. 208 élèves sont inscrits au service de garde. 250 élèves sont inscrits à l'activité de la journée pédagogique du 8 octobre 2024 au centre Funtropolis de Laval. Il est suggéré par la présidence d'éventuellement explorer des possibilités additionnelles ou alternatives pour la gestion du parascolaire.

11. QUESTIONS DIVERSES

11.1 Bénévolat: Élèves du secondaire peuvent faire du bénévolat au service de garde. À clarifier les exigences et délais ayant trait à la vérification des antécédents judiciaires.

11.2 OPP: Des parents ont demandé à être informés des activités incluant des bénévoles pour lesquels ils pourraient s'impliquer ponctuellement. Ces opportunités de bénévolat seront mentionnés à l'Info-Parents pour tout ce qui est prévu, et des envois ponctuels par courriel pourront être faits pour les ajouts.

11.3 Décès de M. Bakri: professeur titulaire de classe d'accueil en 2023-2024. Sera mentionné au prochain Info-Parents.

12. PLANIFICATION DE LA PROCHAINE SÉANCE: aura lieu le 28 octobre 2024, à 18h15.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21h10.

Présidence

Direction d'établissement